

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

ALLO BRUNO

25 FAUBOURG DE LA NEUVILL

51220 Cormicy

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
28/02/2025	F01250200105	410179	F01250200105	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	CORMICY					
NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	3	M3	122.00	366.00	20 %
TI	Transport incomplet	3		23.00	69.00	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	3	UN	1.50	4.50	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	3	UN	2.50	7.50	20 %
552	REP	3	UN	1.68	5.04	20 %

Mode de règlement : PRELEVEMENT SEPA

Echéance : 15/04/2025

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 452.04 €

Total TVA : 90.41 €

Total TTC : 542.45 €

RESTE A PAYER : 542.45 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01250200105	F01250200105	28/02/2025	410179	ALLO BRUNO**

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : 017902 CORMICY						
19/02/2025	004411061	410179	NJB253A260	C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260	3	M3
19/02/2025	004411061	410179	552	REP	3	UN